

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, **Monsieur Guillaume MARÉCHAL**, **Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise**, certifie que l'avis à la population du **Conseil Communautaire du 18 décembre 2025** a été affiché le vendredi 12 décembre 2025, dans les panneaux d'affichage prévus à cet effet, aux portes de l'Intercommunalité, située au 30 avenue Eugène Gazeau à Senlis et publié sur le site internet.

Fait à Senlis, le 12 décembre 2025



Guillaume MARÉCHAL

*Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines*

Le 12 décembre 2025

AVIS A LA POPULATION

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se réunira :
Séance du jeudi 18 décembre 2025 à 20h00
Mairie de Chamant, Salle du Conseil Municipal, 1^{er} étage -
1 rue de l'Aunette - 60300 Chamant

ORDRE DU JOUR

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

01. Désignation du secrétaire de séance
02. Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 20 novembre 2025
03. Compte rendu des décisions de Monsieur le Président et des délibérations du Bureau Communautaire

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - TOURISME

04. Projet « Voyage au temps des premiers Rois de France »
Fonds de concours et convention partenariale avec la Ville de Senlis pour des travaux et équipements pour l'accessibilité et la valorisation de la Cave du Musée de la Vénerie avec aménagements scénographiques
05. Autorisation de signature de la convention triennale avec Initiative Oise Sud pour la mise en place d'un fonds dédié à l'aide à la création et à la reprise d'entreprises

FINANCES

06. Décision modificative n°2 du budget principal 2025
07. Révision des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement
08. Autorisation d'ouverture de 25% des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2026
09. Bilan des acquisitions et des cessions foncières au titre de 2025

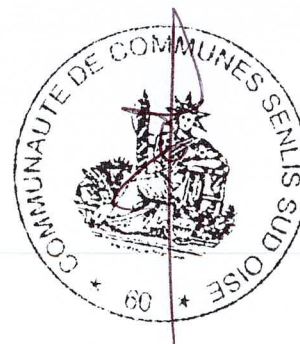
AFFAIRES GÉNÉRALES

10. Autorisation donnée à Monsieur le Président d'attribuer et de signer le marché d'assurance statutaire
11. Modification du tableau des effectifs et Création du tableau des effectifs des régies Eau et Assainissement – Créations des emplois correspondant de droit public et de droit privé
12. Décision conjointe – Modalités de transfert du personnel affecté à l'exercice des compétences Eau Potable et Assainissement collectif

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

13. Autorisation donnée au Président de signer le marché 25-283-1 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de voies cyclables sur le territoire de la CCSSO
14. Approbation de la convention d'objectifs et de partenariat entre la CCSSO et l'association « Au Tiers Lieu » avec l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2026
15. Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour le service public d'eau potable
16. Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour le service public d'assainissement collectif
17. Fixation des tarifs du service public de l'eau potable applicables au 1^{er} janvier 2026 (prise de compétence eau potable)
18. Fixation des tarifs du service public de l'assainissement collectif applicables au 1^{er} janvier 2026 (prise de compétence assainissement collectif)
19. Modalités d'exécution du processus d'application de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) sur le territoire communautaire
20. Approbation du contrat de territoire de la Nonette (2026-2031)
21. Autorisation de signature du Président du marché référence ADTO 64489/24-406 relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des contrats de DSP pour le service public d'eau potable et d'assainissement collectif.

QUESTIONS ECRITES / ORALES



Guillaume MARÉCHAL

*Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines*